



Délibération n°2024-69

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 4 avril 2024)**

Date de convocation : 21 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 25
Nombre de délégués votants : 29

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 4 avril 2024 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Louis, Mme BARRAQUE Anne-Marie, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CARREY Daniel, M. CASADEBAIG Robert, Mme CASSOU Sylvie, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CLAVIER Hélène, M. DAGUERRE Robert, M. ESQUER Philippe, M. GARROCCQ Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LEGLISE Vincent, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, M. PARIS Rémi, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSE Bernard

Absents ou excusés : Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, M. CACHELOU Yoann, M. CARRERE Jean-Bernard, M. DESSEIN Michaël, M. GABASTON Jean-Pierre, Mme MOURTEROT Josiane, M. SANZ Alain

Pouvoirs : M. BEROT-LARTIGUE Michel donne pouvoir à Mme LAHOURATATE Nicole
M. CARRERE Jean-Bernard donne pouvoir à M. MARTIN Fernand
M. DESSEIN Michaël donne pouvoir à M. MONGAUGÉ Jean-Luc
Mme MOURTEROT Josiane donne pouvoir à AUSSANT Claude

Secrétaire de séance : M. AUSSANT Claude

OBJET : **TOURISME- CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ESTELAM « ATTRACTIVITE ET PLURIACTIVITE DE L'EMPLOI SAISONNIER SUR LE TERRITOIRE DE LA MONTAGNE BEARNAISE » ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE D'OSSAU ET L'ASSOCIATION TRANSITION**

RAPPORTEUR : Monique MOULAT, Vice-Présidente

Cette action est inscrite dans le plan d'actions à l'échelle de la Montagne béarnaise de la convention de partenariat entre les communautés de communes du Haut Béarn, du Pays de Nay et de la Vallée d'Ossau qui a fait l'objet d'une délibération lors du Conseil communautaire du 15 février 2024.

Confrontées aux enjeux de transitions climatique et écologique, les activités de la Montagne Béarnaise dépendent encore largement l'hiver de la pratique du ski et des activités de loisirs et hébergement-restauration associées. Or, les employeurs locaux ont des difficultés de recrutement et de gestion des saisonniers et des permanents. Pour les petites entreprises, la problématique est exacerbée par la complexité des démarches administratives et de gestion des ressources humaines, mais aussi de la difficulté à former les saisonniers dans un calendrier contraint. De plus, le logement et la mobilité freinent l'accès à l'emploi et la fidélisation.

Initiée en 2022 par la DDETS 64 et la Région Nouvelle-Aquitaine, la démarche a pu rapidement s'articuler avec le Plan Avenir Montagne Ingénierie (PAMi) mis en place pour répondre aux enjeux de transition écologique, économique et sociétale des territoires de la Montagne Béarnaise.

Ce projet collectif, vise non seulement à redonner de l'attractivité au travail saisonnier et à encourager la pluriactivité et les passerelles sur une intersaison la plus longue possible mais également de permettre aux acteurs des deux communautés de communes (Communauté de Communes du Haut-Béarn et Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau) de travailler ensemble dans la création d'outils et ressources mobilisables.

L'association Transition a pour objet d'animer et de gérer diverses missions contribuant à l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation ou en voie d'exclusion du marché du travail, ainsi que de toutes actions favorisant le développement local, l'économie solidaire et l'emploi comme la mobilité et la montée en compétences. Elle est porteuse de ce projet ESTELAM. A ce titre, elle assure une mission d'ingénierie de projet sur le territoire, mobilise les partenaires et s'engage à informer l'ensemble des partenaires de l'avancée du projet.

Le projet ESTELAM consiste à réaliser un diagnostic visant à analyser les enjeux liés à l'emploi saisonnier sur le territoire des Communautés de Communes de la Vallée d'Ossau et du Haut Béarn, à travers la conduite d'enquêtes auprès des entreprises, des travailleurs saisonniers, des partenaires locaux et des habitants du territoire afin d'en extraire des analyses statistiques et économiques. Ainsi, le plan d'actions a pour objectif de favoriser l'appariement entre offres et demandes d'emploi et de formation des entreprises locales, à destination des publics de salariés (saisonniers et permanents) comme des demandeurs d'emploi, tous secteurs d'activités, à faciliter la pluriactivité et à anticiper les mutations métiers.

La démarche débute par une phase d'état des lieux qui permettra de construire le plan d'actions dans le cadre des axes d'intervention identifiés en lien avec le champ de compétences des structures et collectivités partenaires. Les actions opérationnelles de la phase 2 seront alimentées par les travaux de synthèse de la phase 1 et seront validées par les partenaires et notamment les financeurs.

Le projet estimé à 192 K€ est co-financé par la Région dans le cadre d'un appel à projet et la DDETS à hauteur de 180 K€.

Les communautés de communes de la vallée d'Ossau et du Haut Béarn se sont engagées à financer les 12 000€ restants. La répartition (50% par communauté de communes) et les modalités de remboursement entre les communautés de communes ont fait l'objet d'une convention spécifique votée en conseil communautaire le 15 février 2024.

Le rapport entendu, le Conseil communautaire, **à l'unanimité**,

ADOpte le présent rapport ;

APPROUVE l'action et le plan de financement prévisionnel ;

PRECISE que les crédits destinés au financement de ces dépenses sont inscrits au budget primitif 2024 ;

AUTORISE le président à signer la convention ci-annexée et à effectuer toutes les démarches administratives afférentes.

Le Président,

Jean-Paul CASAUBON

